



Edité le : 06/10/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Communauté de Communes Lodévois et Larzac
MAGNETTEEspace Marie Christine BOUSQUET
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-143114	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2510-27715-1	N° Prélèvement :	00331172
N° Analyse :	00332942		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CENTRE ST JEAN DE LA BLAQUIERE	Code PSV :	0000001352
Localisation exacte :	HABITATION 20 avenue du Grand chemin		
Dept et commune :	34 SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIERE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,7146034800	Y :	3,4220037200
UGE :	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC	Motif du prélèvement :	CS
	1 PLACE FRANCIS MORAND		
	34700 LODEVE		
Nom de l'installation :	LL-SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 02/10/2025 à 11h45	Code :	001203
	Réception au laboratoire le 02/10/2025 à 13h57		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Conditions de prélèvements : INF		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 02/10/2025 à 21h40

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Edité le : 06/10/2025

Identification échantillon : LSE2510-27715-1

Destinataire : Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	11D1@	18.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	11D1@	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.15	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.17	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0	#
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	34BSIR*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			#
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11D1@	0.21	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	1127	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100	#
Cations									
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

34BSIR* ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Conductivité électrique brute à 25°C

.../...

Edité le : 06/10/2025

Identification échantillon : LSE2510-27715-1

Destinataire : Communauté de Communes Lodévois et Larzac

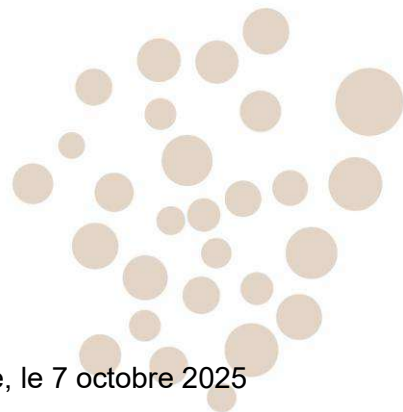
Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité





Lodève, le 7 octobre 2025

Analyses CARSO en date du 2 octobre 2025 à 11h45

Echantillon n°LSE2510-27715-1

Localisation exacte : 20 avenue du Grand Chemin

34700 ST JEAN DE LA BLAQUIERE

Communication / explications succinctes sur l'analyse non conforme

La conductivité électrique est légèrement supérieure aux limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites de référence de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine.

Elle donne une indication sur la minéralisation globale de l'eau mais ne présente pas de risque pour la consommation humaine.

Une conductivité élevée indique une eau riche en minéraux.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le service au 04.67.88.79.26